

<http://lipietz.net/A-l-ecole-de-la-Taxe-de-Tobin>

Nature et Progrès n°55, nov-déc. 2005

À l'école de la Taxe de Tobin

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: novembre 2005

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Le mouvement pour la taxe de Tobin fut d'abord une réaction citoyenne contre l'impuissance de la politique nationale face à la « globalisation financière ». Dans les années 80, les victoires électorales de la gauche se cassaient le nez sur la dépendance économique du pays à l'égard des mouvements incontrôlés des marchandises, et surtout des capitaux. Des vagues de spéculation contre le franc amenaient presque mécaniquement des hausses frénétiques des taux d'intérêts pour retenir les capitaux qui s'enfuyaient, suivies par des « plans d'austérité » impliquant le renoncement à toute politique sociale. Les forces progressistes semblaient condamnées à panser localement les blessures d'une guerre économique globale.

C'est alors que *Charlie hebdo*, *Le Monde diplomatique*, *Politis* et *Témoignage chrétien*, bientôt relayés par des milliers de citoyens dans le mouvement ATTAC, déterrèrent la proposition du très réformiste prix Nobel James Tobin : taxer les mouvements de capitaux d'une monnaie à l'autre, rendre ainsi coûteuse la spéculation, afin de la réduire, voire l'éteindre. Chaque pays y gagnerait un peu d'indépendance pour faire localement des choix démocratiques plus ou moins sociaux ou écologiques. Et puisque la taxe serait d'autant plus efficace qu'elle serait internationale, autant en faire un premier impôt mondial, affecté à la lutte contre la pauvreté dans le Tiers monde. La défense de l'autonomie locale se combinait donc avec l'affirmation d'une solidarité globale.

Les Verts soutinrent aussitôt la proposition. La spéculation financière, en effet, ne concerne pas seulement les écologistes à cause de ses implications sociales. La hausse des taux d'intérêts, arme utilisée par les gouvernements pour retenir les capitaux depuis les années 1970, a eu des graves conséquences. Car c'est aussi la hausse du coût des investissements et de la « préférence pour le présent ». Or, lutter contre l'effet de serre, c'est par exemple investir massivement dans les infrastructures ferroviaires, construire des habitations « bioclimatiques » qui, si elles permettront plus tard de copieuses économies, coûtent en général plus cher au départ, d'autant plus cher que le prix des emprunts est élevé.

Dix ans après, la taxe de Tobin n'a toujours pas été adoptée. Elle s'est heurtée à l'opposition résolue de tous les gouvernements, même ceux qui s'étaient fait élire en l'affichant à leur programme... comme le Parti socialiste. La naissance de l'Euro en a estompé l'urgence, mais elle peut redevenir importante si le fantastique endettement des Etats-Unis déclenche une crise financière mondiale majeure.

Le mouvement aura joué un rôle essentiellement pédagogique : ouvrir le débat sur les structures et les mécanismes politiques supra-nationaux permettant de contrer la globalisation des marchés des capitaux et des marchandises. D'autres exigences se sont ainsi développées : pour la défense globale de l'environnement (accord de Kyoto, Convention sur la biodiversité), pour des clauses sociales sur le marché mondial. Le premier impôt Nord-Sud, il est dans l'accord de Kyoto-Marrakech : un fond, alimenté par une contribution assise sur les émissions de CO₂, est affecté aux énergies propres dans le tiers-monde.

Curieusement, la taxe de Tobin est aussi attaquée par la gauche. Quand, en janvier 2000, le Parlement européen a voulu lancer le processus d'adoption d'une taxe de Tobin, [il lui a manqué quelques voix : celles des élus trotskistes français](#). Pour ceux-ci, la taxe de Tobin, en ne contrant que les seuls « excès du capitalisme globalisé », aboutirait à stabiliser, et donc renforcer le capitalisme lui-même... À leurs yeux, mieux valait sans doute un capitalisme plus instable et plus dur !

Autant condamner l'agriculture biologique parce qu'elle « transforme en marchandise des produits naturels, cautionnant ainsi les rapports marchands », ou les associations prônant le covoiturage parce qu'elles « n'attaquent

pas à la racine la civilisation automobile ». Au fond, c'est la question du réformisme radical qui est posée. Les écologistes ne peuvent pas se permettre d'attendre les « profonds changements » promis par les partis révolutionnaires . Ils doivent agir tout de suite, au quotidien comme citoyens associés, dans le cadre institutionnel comme élus, pour améliorer le sort des plus démunis et faire évoluer notre monde productiviste et libéral vers un modèle plus respectueux des exigences de la nature et de la solidarité.